

et les mères du Canada ont tout lieu d'être satisfaits de la collaboration et de la vigilance manifestées dans la production d'un sérum sûr.

Dans la discussion des crédits du ministère, j'espère qu'on ne critiquera nullement ce programme car ces critiques pourraient amener les pères et mères de jeunes enfants à douter de l'utilisation ou de l'efficacité du sérum comme préventif contre une maladie qui, je le répète, jetais autrefois la terreur dans leurs cœurs.

En parcourant la liste des pertes, c'est-à-dire celle des causes de mortalité l'an dernier, je note encore que les affections cardiaques, les maladies cardiovasculaires et le cancer sont parmi les premières sur la liste. Maintenant que la durée de la vie de l'homme a été prolongée, on peut s'attendre que ces deux affections vont tuer une plus forte proportion d'humains. On peut expliquer le fait de cette façon-ci. La durée de la vie est limitée et les hommes vont finir par mourir pour une cause quelconque. Ce qui flanche d'ordinaire, c'est le système cardiovasculaire. Il faut également comprendre que la hausse du pourcentage en ce qui a trait au cancer ne signifie pas que la maladie fait des progrès. Le prolongement de la vie fait qu'il est possible d'observer plus de cas de cette maladie; de plus, de meilleures méthodes de diagnostic permettent probablement de découvrir plus de cas.

J'engage de nouveau le ministre à encourager de toutes les manières possibles tous les projets dignes d'attention qu'on pourra lui soumettre en ce qui a trait aux enquêtes ou aux recherches sur les affections cancéreuses ou coronaires, car nous avons vu avec le vaccin Salk ce que nous pouvons accomplir et dans quelle mesure nous pouvons être fiers de nos investigateurs scientifiques et de leur talent. Nos chercheurs au Canada ont montré leur aptitude à s'attaquer à ces problèmes et je suis convaincu qu'ils seront peut-être les premiers à découvrir le remède à ces maladies.

Parlant de cause de décès,—celle-ci ne touche pas le ministère dont nous étudions les crédits,—comme l'an passé, j'engage le Gouvernement et la Chambre à agir de quelque façon pour réduire le nombre croissant d'accidents de la route, lesquels sont classés comme causes de décès. Si l'on peut faire quoi que ce soit au moyen de pressions exercées sur le Gouvernement ou par l'adoption de lois par la Chambre pour réduire les décès dus à cette cause, nous devrions certainement le faire.

J'ai déjà signalé au ministre qu'il fallait des lits pour les invalides chroniques. Beaucoup de ces malades sont âgés. Il est très difficile, j'en donne au ministre l'assurance,

[M. Blair.]

d'obtenir actuellement des lits pour les malades chroniques. Ils occupent les lits des salles d'hôpital où on les soigne, alors que ces lits pourraient être utilisés pour les maladies aiguës.

Je mentionnerai brièvement d'autres questions: la pénurie d'infirmières qui existe depuis des années. D'ordinaire, cette pénurie varie de 10,000 à 12,000. Il faudrait user de tous les encouragements propres à inciter les jeunes femmes à choisir cette carrière. Nous avons besoin d'infirmières pour nos hôpitaux et si nous voulons donner aux gens les soins satisfaisants.

En terminant, je tiens à mentionner l'incidence accrue des maladies mentales. Ces pauvres malades occupent plus de lits à eux seuls que tous les autres malades ensemble. Malheureusement, la fréquence de la maladie augmente. Rien ne devrait être négligé pour aider à l'établissement de salles de psychiatrie dans nos hôpitaux des grandes villes où ces malades pourraient suivre un court traitement sans être internés dans des établissements pour malades mentaux. C'est très important, parce que le traitement de début a beaucoup d'importance. A mentionner également, la pénurie de personnel spécialisé, psychiatre, infirmiers et infirmières ayant reçu une formation en psychiatrie. Je crois que c'est un des plus gros problèmes auxquels nous ayons à faire face actuellement.

Nous pourrions peut-être étudier la question de nouveau lorsque celle-ci se posera à l'occasion d'autres postes du budget des dépenses. Je la signale au ministre, comme question qu'il nous faut étudier très sérieusement. Lorsque nous examinerons le détail des affectations, j'aurai probablement quelques autres observations à formuler au fur et à mesure que nous procéderons.

**M. Coldwell:** Lorsque nous sommes saisis des crédits qui sont présentement à l'étude, l'honorable préopinant ne manque jamais de soumettre au comité de judicieuses considérations sur les raisons pour lesquelles notre pays se doit d'appuyer, non seulement à l'intérieur de nos frontières, mais aussi à l'extérieur, toutes les mesures propres à soulager la souffrance et la maladie partout dans le monde. Je suis très heureux de le féliciter du brillant exposé qu'il nous a fait ce soir.

S'il y a une chose dont je souhaite l'avènement avant la fin de ma carrière au Parlement du Canada, la Chambre et le ministre le savent, c'est l'adoption d'une mesure législative établissant au pays un régime d'assurance-santé, grâce auquel tous les Canadiens pourront bénéficier des meilleurs soins médicaux et hospitaliers sans frais indivi-